L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 26 numéro 3, 21 janvier 2011

Dans nos pages cette semaine

Nouveau francophone à Fort Smith

Christian Brideau, impliqué

Page 3

Version intégrale du texte de Diane Fortin

L'Abri de verre

Page 7

Commission de vérité et de réconciliation du Canada

Prête à écouter et à soutenir

Page 8

Le soleil plombe sur un étudiant qui marche du campus Thebacha de Fort Smith vers sa résidence. Une lumière probablement très appréciée à ces temps-ci de l'année! (Photo : ÉV-R)

CSF TNO c. P.G. TNO

Le grand fossé

L'un demande deux infrastructures scolaires pouvant accueillir plus de 250 élèves chacune pour accéder à l'égalité réelle, l'autre revendique qu'aucune intervention du tribunal n'est nécessaire pour remédier à quelques carences.

Maxence Jaillet

Il en revient à la juge Louise Charbonneau de décider ce qui remblaiera le fossé qui sépare la Commission scolaire francophone des TNO (CSF TNO) et le gouvernement territorial. Les 12 et 13 janvier derniers, les deux parties ont déposé leurs plaidoiries finales devant la Cour suprême des TNO à Yellowknife. Sans surprise, ces arguments se placent aux deux extrémités du spectre décisionnel de la juge : la CSF TNO veut tout, le GTNO ne veut rien.

À la fin du plaidoyer de Me Lepage, l'avocat qui représente l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) et la Commission scolaire francophone dans ces deux procès entendus depuis le 19 octobre 2010, deux projets d'ordonnance ont été proposés à la juge. Une ordonnance structurelle pour l'école Allain St-Cyr dans le dossier de l'APADY et une autre pour l'école Boréale dans le dossier de la CSF TNO. Pour l'ÉASC, les demandeurs veulent l'agrandissement de l'école actuelle pour accueillir 265 élèves, de la maternelle à la 12e année, en plus de 75 élèves à la petite enfance (50 garderie, 25 prématernelle pour les enfants de 3 et 4 ans). Pour l'école francophone de Hay River, la CSF TNO demande un agrandissement pour accueillir 195 élèves au niveau scolaire (de la maternelle à la 12e année) et 60 au niveau préscolaire. Ces deux agrandissements devront inclure une aile distincte pour le secondaire et un gymnase de plus de 500 m^2. Les deux écoles devront aussi comprendre des espaces scolaires pour de nombreux besoins tels qu'un laboratoire de sciences, des espaces pour les arts de la scène, pour les arts plastiques et visuels, pour les études professionnelles et techniques (EPT), sans oublier un terrain de jeu extérieur primaire et secondaire pour l'école de Yellowknife. Selon ces deux projets d'ordonnance, les constructions devraient s'effectuer simultanément et immédiatement après la décision pour être complétées dans un délai de 18 mois. Ces ordonnances mentionnent également des dépens et des dommages-intérêts punitifs et exemplaires.

Un million de dollars payables à la CSF TNO

Lors de son argumentation, Me Lepage a articulé les raisons qui poussent ses clients à demander 500 000 $ de dommages-intérêts pour chacun des litiges. « C'est vrai qu'il n'y avait pas d'échéancier et nous avons accepté cela, car la communauté francophone a mis sa foi dans l'ordonnance de février 2006 », de relater le juriste pour appuyer l'idée que le gouvernement n'a jamais eu l'intention de construire la phase II de l'ÉASC, malgré ce qu'il laissait croire à la communauté. Il a aussi dénoncé la mauvaise foi du gouvernement en soulevant que ce dernier revendiquait un manque d'espace criant au sein de l'école Allain St-Cyr lors de ses correspondances avec le gouvernement fédéral pour obtenir un appui financier, mais niait catégoriquement cette situation quand il se trouvait devant la Cour suprême des TNO. L'avocat fransaskois a rappelé également à la juge que suite à son ordonnance de juillet 2008 dans le dossier CSF TNO, alors que le secondaire de l'école Boréale n'avait pas d'espace où aller pour la rentrée, le gouvernement avait refusé catégoriquement de faire de la place dans l'école Diamond Jenness en déplaçant les élèves de 8e année dans l'école intermédiaire Princess Alexandra, invoquant un traumatisme pour ces jeunes de retourner dans leur école alors qu'ils se voyaient déjà avec les plus grands. Pourtant, l'avocat a mentionné

Procès
Suite en page 2

Procès

Suite de la une

qu'en 2010, dû aux travaux de rénovation dans l'école secondaire de Hay River, c'est cette situation qui s'est imposée pour plusieurs élèves anglophones. Me Lepage a fustigé cette pratique déclarant qu'il y a des choses qui fonctionnent pour les besoins de la majorité, et non pour les besoins de la minorité.

Directive ministérielle

Dans le projet d'ordonnance de l'école Boréale, il est demandé à la juge qu'elle déclare la directive ministérielle de 2008, qui retire la gestion des admissions à la Commission, comme incompatible avec l'article 23 de la Charte des droits et libertés du Canada. L'avocat de la CSF TNO revendique que l'article 23 doit tenir compte de la disparité de la communauté linguistique minoritaire, en d'autres termes utiliser les trois points de l'article qui définissent un ayant droit (le français est sa première langue apprise et encore comprise; a eu une éducation primaire en français au Canada; les frères et sœurs d'un enfant ont reçu une éducation primaire en français) comme « le plancher » de la loi et non son « plafond », comme le suggère le gouvernement des TNO. Ainsi, en ajoutant à ce plancher trois autres politiques d'intégration (ancêtres francophones, immigrants, anglophones impliqués), cette loi appliquée de façon large permettrait aux écoles ténoises de la minorité officielle d'ériger des obstacles face à la régression démographique et à l'assimilation, et encouragerait l'épanouissement de ces enfants qui ont été isolés de l'éducation en français.

La défense, pour sa part, a argumenté au sujet de cette directive ministérielle en s'appuyant sur la jurisprudence qui reconnaît le droit aux gouvernements provinciaux de restreindre l'accès des non-ayants droit aux écoles de la minorité. Me Baril, l'un des deux avocats qui ont plaidé pour le GTNO, a indiqué que le droit de gestion des commissions scolaires de la minorité linguistique au pays ne comprenait pas le droit d'admettre des enfants de parents non ayants droit dans leurs écoles, mais que l'article 23 donnait un accès uniquement aux ayants droit. Il reviendrait donc aux gouvernements de décider s'ils donnent l'accès aux trois autres catégories dites « réparatrices ». C'était donc, selon le juriste, un choix du gouvernement de reléguer ce droit de gestion aux commissions scolaires. Me Baril a détaillé qu'avec la directive de 2008, le GTNO se prévalait de son droit de ne pas accorder cette douceur à la CSF TNO.

L'autre avocat des TNO, Me Faille a maintes fois répété lors de sa plaidoirie que la preuve présentée par les demandeurs n'a pas réussi à justifier l'intervention du tribunal dans ces dossiers. Il a exposé que la preuve n'avait pas démontré que les infrastructures étaient nettement inadéquates, mais plutôt qu'elles répondaient totalement aux besoins du nombre d'ayants droit inscrits et potentiels de chaque communauté francophone.

Dans l'éventualité que la juge ordonne les mesures demandées par la CSF TNO, Me Faille a réclamé à la juge d'accorder au GTNO la plus vaste marge de manœuvre quant à la mise en œuvre de son ordonnance.

Avant de lever la dernière audience d'un procès qui aura duré plus de huit semaines, la juge Charbonneau a mentionné qu'il ne fallait pas s'attendre à un jugement rapide. En entrevue, Me Lepage a expliqué que la juge devait reprendre son emploi du temps chargé en plus de devoir rendre ses deux décisions. « Elle a voulu mentionner à la communauté qu'elle prendrait le temps qu'il lui faut pour donner sa décision sur ces litiges qui soulèvent des questions complexes. »

Demandez la version PDF du journal

L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 16, 23 avril 2010
Dans nos pages cette semaine
Francophonie
Vers un plan de communication
Page 3
Représentation identitaire
Roger Leblanc : bilingue
L'improvisation oui, mais costumée!
L'AFCY a lancé ce mercredi 21 avril, son projet d'improvisation dans les écoles d'immersion de Yellowknife. (Photo : Maxence Jaillet)
Fusion de la Radio Taïga et de L'Aquilon
Le projet ira de l'avant

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1.C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

ÉCHOS des T.N.-O.

En collaboration avec Radio Taïga

Mémoires vives

La Fédération Franco-Ténoise vous convie au lancement de l'exposition 'Mémoires Vives' qui se tiendra Vendredi 28 janvier à 7h au Musée Prince de Galles. Cette exposition consiste à mettre en lumière les portraits des ancêtres francophones qui ont contribué au développement des TN-O.

Quelques descendants des familles ayant marqué l'histoire du Nord, livreront leur témoignage sur la biographie de leurs aïeux et leur expérience de vie. Nos invités joueront le rôle de passeurs culturels comme signe de respect afin d'honorer nos ancêtres francophones qui ont construit le Nord dans lequel nous vivons aujourd'hui. Également, cette exposition permettra de mieux comprendre le contexte culturel de la langue française au Canada, et de reconnaître la contribution historique des ancêtres francophones.

L'entrée est gratuite pour tout le monde, alors venez nombreux !

Dévolution

Une entente de principe sur la dévolution de pouvoirs similaires aux provinces pour les Territoires du Nord-Ouest pourrait être signée dès la semaine prochaine. Selon ce que rapporte la chaîne CBC, qui affirme avoir mis la main sur des communications du bureau du premier ministre Floyd Roland, le gouvernement territorial envisage une signature dès le 26 janvier.

La conclusion de cette entente de principe se ferait avec ou sans l'accord des groupes autochtones du territoire. Quand l'existence d'une ébauche d'entente avait été dévoilée à l'automne dernier, l'ensemble des leaders des Premières nations du territoire avait vivement protestés. Les uns affirmant ne pas avoir été consulté, les autres dénonçant une entente mal ficelée.

En négociations depuis plus de trois décennies, la dévolution et le partage des revenus, vise à donner aux Territoires du Nord-Ouest des responsabilités sur son sol et son sous-sol, ce qui permettrait au gouvernement territorial de percevoir des redevances sur l'exploitation de ses ressources naturelles.

Pont Deh Cho

Le gouvernement du Nouveau Brunswick pourrait verser une copieuse indemnité aux Territoires du Nord-Ouest pour défrayer une partie des coûts associés au controversé projet de pont du Dehcho.

Dans une analyse commandée par le gouvernement des TNO, on estime que des dommages d'une valeur pouvant atteindre 7 millions de dollars, auraient été constaté sur le chantier en raison du mauvais travail du contracteur initialement embauché pour le projet. Fredericton pourrait être appelé à recoller les pots cassés de la compagnie Atcon qui avait été embauchée par le gouvernement territorial pour en réaliser la construction.

En 2009, Atcon avait été écartée du projet après que des défauts de construction majeurs aient été relevés sur le chantier. Peu après la société, croulant sous les dettes, déclarait faillite. Or, dès 2008, le gouvernement du Nouveau Brunswick avait accordé plus de 70 millions de dollars en garantie de prêts à Atcon, dont une partie pour le pont du Dehcho. Ce fond serait utilisé pour éponger les coûts du travail bâclé.

Eau: les TNO un modèle

Les Territoires du Nord-Ouest sont un exemple à suivre en matière de protection de l'eau. C'est ce qu'en pense le journaliste indépendant Chris Wood, spécialiste des questions de durabilité.

Selon M. Wood l'approche holistique des Territoires du Nord-Ouest quant à la protection du bassin versant du Mackenzie, qui tient en compte de la valeur spirituel et culturelle de la ressource, devrait être utilisée chez les provinces du sud.

Nouveau francophone à Fort Smith

Christian Brideau, impliqué

Pour Christian Brideau, un nouveau francophone à Fort Smith, l'implication est un élément clé dans sa vie. Impliqué au travail, impliqué dans les sports et impliqué dans la francophonie, cet ancien joueur de hockey de la Ligue de hockey junior majeur du Québec aime faire une différence dans son milieu.

Édith Vachon-Raymond

« On ne faisait que travailler, on ne pensait qu'au travail! », raconte Christian Brideau, un nouveau francophone aux Territoires du Nord-Ouest, au sujet de ses premiers mois à Fort Smith. Maintenant que la poussière retombe, l'enseignant sur le campus Thebacha du collège Aurora peut déjà voir certains acquis de cette première année d'enseignement, en plus de jouir d'une vie sociale bien remplie.

Arrivé à Fort Smith avec sa copine, qui y avait décroché un emploi à l'école primaire Joseph Burr Tyrrell, Christian n'a pas pris beaucoup de temps à lui aussi se trouver un emploi. Titulaire d'un diplôme au baccalauréat en enseignement avec une majeure en chimie et en biologie, il est allé cogner à la porte du collège Aurora. « Je suis allé porter mon curriculum vitæ le mardi, j'ai reçu un appel le jeudi. Le vendredi, on m'engageait. J'ai commencé le lundi d'après », lâche Christian qui n'avait jamais enseigné en anglais et encore moins auprès d'une clientèle majoritairement autochtone. Il est aujourd'hui enseignant.

« J'avais hâte de créer des liens avec ces gens-là parce que c'est la raison pour laquelle nous sommes venus dans le Nord : avoir des expériences avec les amérindiens », partage-t-il. Aujourd'hui, il comprend de mieux en mieux leur réalité, leur culture, et surtout, il a développé une relation spéciale avec ses étudiants. « J'en ai appris beaucoup! », dit-il, en citant l'exemple d'un de ses étudiants originaire de Sachs Harbour. Avec sa copine, ils ont participé à toutes les activités autochtones possibles, malgré leur horaire très chargé : « Des fois, on s'arrachait un peu les cheveux sur la tête, mais on s'arrangeait toujours! ».

Christian Brideau, originaire de Tracadie, adore son nouvel environnement de travail au collège Aurora où il se dit très bien encadré. (Photo : Édith V-R)

Dynamique et organisé, Christian Brideau est arrivé à Fort Smith au bon moment. Il s'est rendu à plusieurs rencontres en tant que délégué pour l'Association des francophones de Fort Smith. « Je veux que ça bouge et je peux faire bouger des choses! », dit celui qui, pour l'instant, travaille à apprendre les rouages de l'implication communautaire auprès de Marie-Christine Aubrey. « Il y a des beaux défis et des beaux projets! », dit-il, conscient de la situation de l'organisation, mais confiant de la voir se raviver au courant des prochains mois.

Il est désormais aussi assistant entraîneur d'une équipe de hockey, niveau pee-wee, en plus de jouer dans une équipe de la ligue sociale. « C'est pas stressant, on est une bonne équipe et on a tous les mêmes âges! », apprécie ce sportif qui a joué pour les trois divisions de la LHJMQ (les Mooseheads d'Halifax, les Remparts de Québec et les Huskies de Rouyn-Noranda).

Impliqué, dis-je?

Jeunesse TNO

Une ressource de plus!

S'il y a un organisme qui ne chôme pas, c'est bien Jeunesse TNO. Pour aider Rachelle Francoeur, coordonnatrice, à tout mener à terme, Aurélie Munger s'est ajoutée à l'équipe.

Édith Vachon-Raymond

Quand on demande à Rachelle Francoeur ce qui se passe à Jeunesse TNO (JTNO) par les temps qui courent, il vaut mieux bien s'arrimer! Outre les soumissions de projets et les activités régulières du Comité action jeunesse (CAJ), ce sont les préparatifs des Jeux de la francophonie canadienne (JFC) 2011, qui se dérouleront à Sudbury au mois de juillet prochain, qui prennent de l'ampleur.

Pour donner un coup de main à Rachelle, Aurélie Munger a été engagée comme coordonnatrice adjointe pour les JFC, grâce à un financement de Jeunesse Canada au travail (JCT). « Aurélie, elle est là pour assurer une certaine logistique, que ce soit des commanditaires, de la promotion, de la diffusion et des conférences de presse », explique la coordonnatrice de JTNO. Cette dernière peut maintenant se targuer d'avoir une belle équipe en vue de ces jeux pancanadiens. Andréanne Laporte et Sébastien Alarçon, respectivement adjoints au volet leadership, arts et musique ainsi qu'au volet sports et athlétisme, complètent le duo d'enfer pour devenir un quatuor rêvé.

Du côté des jeunes qui pourraient participer, beaucoup ont démontré leur intérêt à participer à l'athlétisme : « Nous avons aussi un jeune intéressé au leadership, et peut-être, une surprise côté musique... qui sait? », partage Rachelle. La coordonnatrice explore aussi la possibilité d'avoir une équipe de basket-ball. Une école visant à former les entraîneurs et l'équipe des TNO sur le point d'être formée, c'est avec soulagement que Rachelle accueille sa nouvelle recrue : « Aurélie est là! Dieu merci! On va avoir une équipe plus solide! ».

Choisie pour son dynamisme et son sens de l'organisation (et sûrement un tas d'autres qualités!), Aurélie est à Yellowknife depuis trois mois. Déjà bien au courant des rouages de la francophonie locale, elle se sent d'attaque pour son nouveau poste. « Je suis entourée de plein de gens compétents! », s'exclame la jeune native de Chicoutimi, au Québec. Très concernée par son action auprès des jeunes, Aurélie explique qu'elle a accepté ce poste parce qu'elle considère important que les jeunes soient amenés à développer leur plein potentiel. Elle sera en poste jusqu'au 31 mars prochain.

Aurélie et Rachelle seront le duo d'enfer de Jeunesse TNO (Courtoisie Jeunesse TNO)

En plus d'Aurélie, c'est très bientôt Simon Carrier-Tanguay qui se joindra aussi à l'équipe comme coordonnateur adjoint. « JTNO bouge! On est occupés! », s'exclame Rachelle, qui est aussi partenaire d'un concours de dessins pour enfants organisé par l'Association franco-culturelle de Yellowknife, dans le cadre de son FestiFilm Jeunesse qui aura lieu du 16 au 19 février prochain. Des ateliers de cuisine, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation ainsi que les écoles Allain St-Cyr et William McDonald, sont aussi possiblement à venir au courant des prochains mois...

FONDS INITIATIVES JEUNESSE

Subventions de projets jeunesse pour les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord

Date de tombée pour les demandes de subventions : 31 mars 2011.

Le Fonds Initiatives Jeunesse prête un appui financier aux projets qui ciblent la jeunesse francophone de 15-24 ans, avec l'objectif de renforcir chez les jeunes le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture française et d'augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire.

Les organismes à but non lucratif qui désirent faire une demande de subventions de projets sont priés de consulter www.francofonds.org pour le Guide du requérant et la demande officielle. Pour tout autre renseignement, contactez Francofonds au (204) 237-5852 ou sans frais: (1-866) 237-5852.

FRANCOFONDS Inc.

La fondation Francofonds gère le Fonds Initiatives jeunesse pour les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord selon l'accord de financement de Patrimoine canadien.

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Éditorial

La modération a bien meilleur goût

Alain Bessette

Ce que les esprits mesquins peuvent se faire aller la langue dernièrement! Il y avait, le 18 janvier dernier, un reportage de la CBC sur le procès de la Commission scolaire franco-yukonnaise contre le gouvernement du Yukon.

Ce qui est déplorable, ce n'est pas la couverture faite par CBC, mais bien les commentaires émis par certains auditeurs de la station. Propos discriminatoires et haineux ont été allègrement diffusés par la société d'État.

À mon avis, il s'agirait d'une excellente occasion pour la CBC de revoir ses politiques de modération des commentaires sur son site Web.

Par exemple, à L'Aquilon, dès la conception du site Web, on avait décidé d'établir une politique de modération complète. Tous les commentaires émis doivent être lus par un membre du personnel avant qu'ils ne soient rendus publics. De cette façon, on évite justement que des abrutis ne décident de soulager leurs frustrations personnelles en s'en prenant à des groupes minoritaires ou en dégorgeant des propos haineux et malicieux.

Il faut savoir que ce ne sont pas seulement les francophones qui sont la cible de ces individus. Quand une nouvelle traite des droits autochtones, la meute de gueulards descend aussi sur le site de CBC.

Internet regorge de blogues du KKK ou de groupes nazis où ces abrutis peuvent se défouler. Je ne comprends pas cependant qu'une société d'État vivant de mes impôts se retrouve à également publier ce type de commentaires malicieux. Ça me dépasse!

Si le soleil projette un ciel tout orangé, chaque fin d'après-midi, il ne suffit souvent que de tourner la tête pour apercevoir la lune bien haute dans le ciel! (Photo : Édith V-R)

L'aquilon

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
Office de la Distribution Certifiée — Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Réunion mensuelle de la CSF TNO

Vivre sans surplus

Au cours des deux prochaines années, la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) aura un tout nouveau défi financier : celui de se serrer la ceinture. Une situation sérieuse qui sera abordée « avec une pédale douce », partage Philippe Brûlot, directeur général de la CSF TNO.

Édith Vachon-Raymond

Gaspard Kabanga, contrôleur financier de la CSF TNO, s'est fait très clair lundi dernier, lors de la réunion publique mensuelle de la CSF TNO : « Nous allons commencer, certainement, l'année fiscale prochaine avec un surplus de zéro et une dette que nous devrons à l'avocat [...] ».

Si l'impact de ces procès n'est pas très bon sur la situation financière de la CSF TNO, M. Kabanga et M. Brûlot demeurent positifs. Ayant l'habitude de terminer leurs années fiscales avec de bons surplus (près de 300 000 $ l'année dernière), M. Brûlot explique ne pas être trop inquiet : « On parle seulement d'absorber une facture d'avocat sur deux ans, et qui est à peu près de 100 000 $ par an, mais on sait déjà que l'augmentation de nos étudiants nous rapportera le même montant! ». M. Kabanga a d'ailleurs expliqué que des arrangements avec Me Roger Lepage, l'avocat de leurs procès de l'automne dernier, ont déjà été faits afin d'étaler ses paiements sur deux ans. Le contrôleur financier nous informe aussi que d'après une analyse de leur situation, cette dernière ne s'avère pas être mauvaise.

Outre les arrangements avec l'avocat et l'augmentation du nombre d'étudiants, la CSF TNO a prévu réduire au maximum les dépenses de son bureau central dans les deux prochaines années. Le comité des finances de la CSF TNO a d'ailleurs prévu ne rien toucher en ce qui a trait au fonctionnement des écoles, M. Kabanga ajoute : « Le niveau actuel de la dotation dans les écoles demeurera le même ». M. Brûlot, en entrevue avec *L'Aquilon*, a d'ailleurs souligné que si le verdict émis au printemps prochain tombe en leur faveur, il se pourrait bien qu'une partie de leurs dépenses en avocat leur soient remboursées. « Il y a une possibilité », émet-il comme hypothèse.

En ce qui concerne la possibilité de se retrouver en Cour d'appel ou en Cour Suprême, M. Kabanga avertit : « Nous risquons d'encourir d'autres dépenses, grosses dépenses, qu'il va falloir chercher comment gérer ». À la suite de quoi le directeur général intervient : « Si nous allons en appel, c'est que le gouvernement nous forcerait à aller en appel parce que nous aurions gagné et qu'il ne veut pas payer ». Dans cette situation, M. Brûlot se dit confiant étant donné que le verdict leur aurait déjà donné raison. Dans un contexte où ils perdraient leurs causes, iraient-ils en appel? « Dans ce contexte-là, nous allons y réfléchir », laisse planer le directeur général.

Erratum

Erratum pour l'article « Nouvelle direction au CDÉTNO : Sylvie Francoeur quittera son poste », paru dans l'édition de la semaine dernière : Mme Francoeur est à la direction générale du CDÉTNO depuis 2006 (par intérim en 2006-2007, puis officiellement en août 2007), donc depuis cinq ans (près de six années à la période prévue de son départ) et non sept ans tel que mentionné dans la version papier de l'article. Mes excuses à Mme Francoeur pour la confusion. EVR

PROGRAMME DE DIVERSIFICATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) désire aviser la population que la prochaine date limite pour soumettre une proposition dans le cadre du Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques est le ***21 mars 2011.***

Ce programme offre de l'aide financière aux entreprises de l'industrie touristique pour :

- ***la planification d'activités et l'aide à la transition;***
- ***l'élaboration et l'amélioration de produits;***
- ***l'aide à la mise en marché de nouveaux produits touristiques.***

Les demandeurs doivent savoir que le financement alloué aux propositions soumises avant cette date est sous réserve des crédits votés par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du MITI de votre région. Vous pouvez consulter les directives concernant l'élaboration d'une proposition à l'adresse suivante : ***www.iti.gov.nt.ca/tourismparks/productdiversification.shtml.***

Bureaux régionaux du MITI :

- *Bureau du Dehcho : 867 695 7515*
- *Bureau d'Inuvik : 867 777 7237*
- *Bureau du Sahtu : 867 920 3473*
- *Bureau du Slave Sud : 867 587 7165*
- *Bureau du Slave Nord : 867 872 6439*

www.iti.gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

COURRIER DU LECTEUR
www.aquilon.nt.ca

PROGRAMMATION - HIVER 2011

CTNO Collège des Territoires du Nord-Ouest

Durant la session hivernale 2011, le Collège des Territoires du Nord-Ouest dispensera plusieurs cours de français langue seconde et offrira aussi de nombreux cours et ateliers à la population francophone. Parmi ceux-ci se trouvent des cours d'anglais et d'espagnol, des ateliers en informatique et des ateliers d'écriture en stratégies de communication (Détails supplémentaires sur le site ctno.ca). Dépêchez-vous à vous inscrire car le nombre de places est limité. Le Collège aimerait également offrir divers ateliers culturels et artistiques à la population. Si ce type d'ateliers vous intéresse, communiquez avec Le Collège qui verra à combler le besoin exprimé advenant une demande soutenue.

Le Collège, une ouverture sur notre monde.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, appelez au 873-2900 ou écrivez-nous à direction@ctno.ca.

Le Collège des TNO tient à remercier sa clientèle étudiante et ses partenaires pour l'année 2010 et souhaite à toute la population ténoise une excellente année 2011.

Association des francophones de Fort Smith

Toujours en reconstruction

L'Association des francophones de Fort Smith (AFFS), bien qu'en reconstruction, se fait toujours présente. La présidente, Marie-Christine Aubrey, a accordé une entrevue à *L'Aquilon*, afin de donner le pouls de l'organisation.

Édith Vachon-Raymond

C'est, de prime abord, un message d'espoir que lance Mme Aubrey quand il est question de son association. Celle qui a été présidente pendant onze années et qui a déjà, par le passé, vécu une situation similaire à celle vécue présentement a les deux pieds bien ancrés sur terre : « Nous allons faire ce qui est réalisable ».

De nouvelles ressources

Dans un monde encore plus concret, Mme Aubrey annonce que des fonds pour deux postes lui ont été accordés par le biais de Jeunesse Canada au travail (JCT). « On attend les curriculums vitæ! », s'exclame-t-elle. Le premier poste concerne un agent de développement qui se partagerait entre l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) et celle de Fort Smith. Le deuxième poste sera dédié au préscolaire, afin d'offrir une programmation régulière et complète, cinq jours par semaine, en français, pour les enfants en âge préscolaire. « Une fois que j'aurai ces personnes, je pourrai avancer! », affirme Mme Aubrey qui croit bien réussir à remettre un conseil d'administration en place d'ici la fin du mois de septembre 2011. Pour le moment, seulement une trésorière ainsi qu'elle-même, présidente, siègent sur le CA.

Marie-Christine Aubrey est une « francophone dans l'âme » qui n'hésite pas à faire rayonner la francophonie partout où elle passe. (Photo : Édith V-R)

Rendez-vous de la francophonie

En mars prochain, pour les traditionnels Rendez-vous de la francophonie, Mme Aubrey travaille en collaboration avec Mme Jessica Jean, enseignante en immersion française à l'école élémentaire Joseph Burr Tyrrell. Une exposition d'œuvres des élèves de 2e et de 3e année de Mme Jean, autour d'une thématique toujours inconnue, sera présentée au musée Northern Life de Fort Smith. En plus des œuvres enfantines, Marie-Christine Aubrey, elle-même, exposera ses courtes pointes d'une extrême finesse. Les artistes francophones Michel Labine, reconnu pour ses œuvres de verre partout aux TNO, et Krystal De Neiva Mateus, une artiste illustratrice, seront aussi de la partie. « Nous allons préparer une réception », annonce Mme Aubrey.

La présidente qui, en avril dernier, avait préféré parler de « portes dormantes » plutôt que d'une fermeture complète des portes de l'Association travaille toujours d'arrache-pied pour redonner un tonus à l'organisation. « Roland [Charest] s'en occupe avec moi! J'ai encore cette chance », se réjouit la dame. Elle a aussi reçu de l'aide de Rachelle Francoeur, de Jeunesse TNO, l'été dernier. Plus récemment, Christian Brideau, un nouveau francophone à Fort Smith, a commencé à s'intéresser de près à l'AFFS. « Les gens reprennent confiance tranquillement », partage la présidente qui accueille à bras ouverts toute personne intéressée à s'impliquer auprès de la communauté francophone de Fort Smith.

Société

Informer les Canadiens

Le Programme d'appui aux droits linguistique publie des blogues provenant de Yellowknife.

Maxence Jaillet

Les 12 et 13 janvier 2011, durant les plaidoiries finales des procès opposant l'Association des parents ayants-droit de Yellowknife et la Commission scolaire francophone des TNO au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, deux employées du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) ont rapporté sur leur blogue, le dépôt des arguments des parties en cause. Impartiaux et précis, cinq textes décrivent ces deux jours d'audience devant la juge Louise Charbonneau. Geneviève Boudreau, la directrice du Programme d'appui, évoque que c'est le mandat d'informer les Canadiens sur les causes impliquant les droits linguistiques constitutionnels au Canada qui a poussé à cette première couverture bloguée. « On croyait intéressant pour le public canadien, à cause de l'importance de cette cause, d'être informé des plaidoiries. Car dans ce volet d'information et de promotion, c'est vraiment de promouvoir les droits linguistiques constitutionnels », convient Geneviève Boudreau.

Les deux blogueuses, Mme Boudreau et Helène Dragatsi, ont mis un point d'ordre à rapporter ces plaidoiries de façon neutre. Car si un autre mandat du Programme est de financer les recours judiciaires de première instance ou d'appel des parties demanderesses ou intervenantes, il ne peut prendre le parti d'aucune cause. « Pour clarifier, précise la directrice du PADL, on ne donne pas d'avis juridique aux demandeurs, on ne prend jamais parti dans les causes et nous ne sommes jamais intervenants. » Pour le procès CSF TNO c. P.G. TNO, la Commission scolaire a reçu l'appui financier de 85 000 $ alors que la Fédération nationale des commissions scolaires francophones, en tant que partie intervenante, a obtenu une aide de 35 000 $.

Mme Boudreau raconte que durant les audiences, sa collègue et elle prenaient notes des argumentations, et que Mme Dragatsi débutait la rédaction d'un texte, qui était révisé sur la pause du midi ou le soir, puis envoyé à la responsable des communications du PADL, à Ottawa, pour qu'il soit publié sur leur site Internet. « C'était un rythme intense, mais j'ai trouvé les plaidoiries bien intéressantes. Les parties ont bien défendu leur position », commente-t-elle. Si elle trouve enrichissant le fait de publier des blogues pour l'information et la promotion des droits linguistiques, Geneviève Boudreau se questionne sur la pertinence d'utiliser le réseau social Twitter pour ce genre de couverture. « C'était ma première expérience avec Twitter et je dois dire que j'ai moins aimé ça que le blogue. Je trouvais qu'il était difficile de mettre 140 caractères et pouvoir y mettre assez de renseignements pour que ce soit assez précis. Alors je ne sais pas si la prochaine fois, je n'utiliserais pas seulement le blogue. Car avec le blogue, tu peux vraiment respecter ce qui a été dit », avance la directrice de PADL, qui ajoute que sa formation juridique l'aide à ne pas manquer certaines nuances familières au droit juridique.

Le Programme d'appui aux droits linguistiques a débuté ses activités en décembre 2009. Il a été mis sur pied par le gouvernement fédéral après une entente hors cour avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui s'opposait à la suppression du programme de recours judiciaire. Ce programme, qui est sous la responsabilité de l'Université d'Ottawa, détient un budget annuel de 1,5 million provenant de Patrimoine canadien. Les articles de la Charte des droits et liberté qui rencontrent les champs d'expertise du programme font partie, sans s'y limiter, des domaines suivant : droits scolaires; droits dans le domaine législatif et judiciaire; égalité linguistique; langue de communication et prestation de services gouvernementaux destinés au public des deux langues officielles du pays.

L'abri de verre

Suite à l'article paru en page 12 du 14 janvier 2011, voici la nouvelle de Diane Fortin publiée dans la revue de littérature *Virages* de l'automne 2010.

par Diane Fortin

- Bon un p'tit café et je serai prête.

- Il ne manque rien je crois : le bidon d'eau potable, la lampe frontale, le poulet, deux patates, deux oignons, quelques carottes, trois pommes et des noix. Quant au reste, je l'aurai au camp. Tout sera gelé, mais qu'importe, ça fera l'affaire une fois bien réchauffé.

Sophie enfile des sous-vêtements chauds, des salopettes doublées, un chandail, un polar et son parka. Pas de chapeau : le capuchon du parka avec sa fourrure de coyote la protégera suffisamment du vent. De toute façon, elle a toujours trop chaud lorsqu'elle marche plus de deux heures sur le lac. De bonnes mitaines chaudes en fourrure de phoque protégeront ses doigts du froid mordant, mais elle sait bien qu'une fois réchauffés, elle devra les enlever occasionnellement pour libérer la chaleur emprisonnée. Il n'y a que les pieds qui posent problème; mais cette année, en portant des bottes plus grandes, Sophie s'est résignée à utiliser des sachets chauffe-orteils même s'ils sont un peu inconfortables.

- Quarante-cinq minutes de route et je serai à mon point de départ. Quelle joie! Enfin de retour au camp après ces mois de grisaille où le Grand lac des Esclaves n'a cessé de cracher sa bouderie sur la ville en un épais brouillard. Aujourd'hui, le vent est léger de l'Est et le mercure atteint -32 ºC, mais la météo annonce -25 ºC pour la journée. Ce sera bien.

Arrivée à Fisher Point, Sophie respire un grand coup. Le bonheur et le silence sont au rendez-vous. Il ne reste plus qu'à remplir le traîneau des victuailles et autres biens, puis à chausser les raquettes. Les doigts déjà gelés par les attaches des raquettes se réfugient rapidement dans les bonnes mitaines de fourrure.

La marche commence. Il est 10 heures du matin et le soleil tarde à se lever. À cette latitude, au début de l'été, il se lève à 3 h 30 et se couche à 23 h 45 mais au début de l'hiver, il paresse jusqu'à 10 h 30 le matin, pour se recoucher à 15 h 30. Avec le vent dans le dos et les rayons de soleil qui surgiront sous peu, la randonnée sera magnifique. Sur le lac, la neige est épaisse et plutôt ferme, empêchant les raquettes de trop s'enfoncer. C'est dans ces moments de complète solitude et d'isolement en pleine nature que Sophie se sent envahie d'une grande quiétude.

******

Toute cette aventure a commencé lorsqu'elle a rencontré un couple de Belges, il y a quelques années. Lui, menuisier, elle, enseignante. Une sincère amitié s'était vite installée et ensemble, ils ont décidé de construire un camp. Loin. Hors de portée de vue. À l'abri de la civilisation, disaient-ils. C'est de la folie, disait Pascaline. Mais si, c'est faisable disait, Marc. Et pourquoi pas? disait Sophie.

Branle-bas de combat : Marc rassemble les matériaux usagés à la décharge municipale ou chez ses clients, Sophie achète un petit bateau avec moteur et Pascaline cuisine. Le trio s'amuse tout l'été et l'hiver suivants pour enfin avoir un camp à leur goût. Bien sûr, avec le temps, on y bricolera tous ces petits ajouts qui faciliteront et agrémenteront des séjours inoubliables. Et il y en a eu des séjours inoubliables! La construction d'abord avec ses cachotteries et ses peintures de camouflage pour qu'on ne repère pas le petit paradis en devenir. La guerre aux moustiques. Les pêches miraculeuses. Les longues nuits à la clarté du ciel l'été et les parties de Scrabble à la chandelle, l'hiver, entrecoupées de séances d'admiration des aurores boréales.

Mais le trio n'a pas survécu à l'appel du « Sud ». Trois ans plus tard, Marc et Pascaline, enfin à leur retraite, se sont installés au Québec, là où il est plus facile de vivre en français. Sophie est donc restée seule avec son camp.

******

L'été dernier, on a changé les fenêtres d'un immeuble près de chez Sophie.

- Quelle veine! Nous avons toujours voulu avoir une vue spectaculaire depuis notre camp. La fenestration y est déjà très importante, mais serait-il possible de remplacer tous les murs par des fenêtres? Une sorte de serre… un abri de verre?

Sophie s'emballe, elle qui ne carbure qu'aux projets comme diraient ses amis. Ses yeux pétillent et lorsqu'elle en fait part à un ami menuisier de passage dans sa ville, elle réussit à lui transmettre sa folie.

On transporte alors les fenêtres usagées et on se met à la tâche. Les directives sont claires : aucun mur visible ne devra exister. Au travers du camp, on devra voir les roches et les arbres qui l'entourent, les meubles devront être couleur de roche, de terre et de forêt : l'ensemble devra se fondre dans la nature. Tout de bois construit, le camp original était déjà un modèle d'intégration. Les arbres frôlaient la construction, les roches servaient de marches et les branches des pins caressaient les cheveux des visiteurs à leur passage. Rien n'avait été négligé pour se sentir partie intégrante de la nature. On atteindrait cette fois, avec le verre, le summum de l'intégration, rien de moins!

******

Le soleil s'est enfin levé et envahit le lac. La neige éblouissante accueille les pas de Sophie et laisse entrevoir ici et là les pistes des randonneurs nocturnes : lynx, renards, loups, lièvres et même un orignal. Sophie aurait bien aimé les rencontrer, mais elle sait pertinemment que ce sont des animaux sauvages et qu'il vaut mieux s'en tenir éloigné pour éviter des échanges malheureux. Arrivée au camp de verre, elle aura tout le loisir de ressentir cette « fusion » tant souhaitée avec la nature. Les derniers panneaux de verre ont été installés à la toute fin de l'été. L'automne ayant cédé sa place trop tôt à l'hiver, Sophie a dû, cette année, fermer le camp en septembre. N'ayant pas eu le temps de jouir de son abri de verre comme elle le désirait, elle a donc très hâte de se réfugier dans cette bâtisse inusitée.

Deux heures de marche où le cœur bat son plein. Beaucoup plus par l'excitation de retrouver son camp que par l'effort de marche en tirant un traîneau chargé. Puis, au tournant dans la baie, le Camp! À peine visible par la neige qui l'entoure et qui semble le transpercer. Et pourtant, il est bien là!

- On dirait qu'il m'attend, patient, comme s'il attendait sa bien-aimée. Pourquoi donc cette sensation intense de communion avec ce lieu? se demande Sophie.

Sophie a souvent chanté avec le corbeau. Elle a rigolé avec la martre qui voulait son poisson. Elle s'est baignée avec les huards à quelques pieds d'elle. Elle a arrosé les arbres de la forêt lors des périodes de sécheresse. Elle s'est même excusée aux plantes qu'elle foulait par erreur. Elle a chanté la beauté de la forêt à chacun de ses séjours. L'ours ne lui a pas fait d'histoires et l'a laissé cueillir les canneberges et l'aigle lui a chaque fois rendu visite pour la saluer et se faire admirer. Elle se sent chez elle, elle se sent parmi les siens, elle se sent bien-aimée.

- Le verre est triple et on verra bien comment il acceptera cette première attisée dans le poêle à bois, songe Sophie.

La vigueur du feu s'installe et au début, comme autrefois avec les fenêtres, le verre s'embue et se glace. On n'y voit plus rien dehors. Mais au bout de cinq heures, le tout s'est volatilisé et la température du camp est maintenant à 20 ºC. Le soleil est déjà sous l'horizon et le ciel se peint de minuscules points brillants. Sophie allume alors des chandelles, une multitude de chandelles. Un vrai sanctuaire.

Après un souper presque copieux, quelques parties de jeux de cartes en solitaire, un peu de lecture et la préparation du bois pour la nuit, Sophie s'engouffre dans son lit qui a maintenant atteint une température confortable. Et les bougies s'éteignent.

Quel spectacle! Les aurores boréales s'installent pour leur prestation hivernale. Jamais Sophie n'en avait vu de si belles et si colorées. Elles dansent au-dessus d'elle et même à côté d'elle, car grâce aux murs de verre, Sophie voit partout, autour d'elle comme au-dessus. Quelle sensation de symbiose! Et à gauche, là au fond, deux points rouges! Les yeux de quel animal? Et puis deux autres, puis d'autres encore. On dirait qu'ils dansent pour accompagner les aurores. Le vent se lève et les branches grignotent le verre. Sophie est le témoin privilégié de cette nature secrète. Elle retient son souffle pour ne rien perdre du spectacle et ressent tout doucement qu'une sorte de fusion s'opère…

******

On n'a pas revu Sophie. On l'a bien cherchée pourtant. Pas tout de suite cependant. Ses amis, habitués qu'elle aille seule au camp, ne se sont pas inquiétés. Ses enfants au loin ne se doutaient de rien. Mais, une semaine après la randonnée de Sophie, un ami qui essayait de la rejoindre a eu des doutes sur son absence. Ne la trouvant pas, il a alarmé tout son entourage. On est allé voir à Fisher Point et on y a trouvé le camion de Sophie. On est allé sur le lac, mais on n'y a vu aucune trace, le vent ayant fait son œuvre. On a alors emprunté une motoneige pour se rendre au camp… on n'a pas trouvé le camp.

- Mais oui, c'était dans cette baie!

- Mais non, c'est la suivante, je m'en souviens, je suis venu souvent l'aider cet été avec son camp de verre.

On a visité plusieurs baies et on est revenu plusieurs fois à celle qu'on croyait la bonne. Mais rien. Rien n'y paraissait, comme si le camp n'avait jamais existé!

FIN

Appel D'offres :

Réparations et entretien de bureau général

Numéro de l'appel d'offres
WSCC/CS/RFP2011A-002

Les propositions cachetées pour les réparations et l'entretien de bureau général seront acceptées jusqu'à

14h, heure locale (heure des Rocheuses), le 26 janvier 2011.

La Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail (CSIT) fait un appel d'offres auprès d'entrepreneurs qualifiés afin d'effectuer des réparations et de l'entretien de bureau général pour une période d'un an avec l'option de renouveler pour un second terme.

Veuillez citer le numéro de l'appel d'offres sur toutes les propositions.

Pour obtenir une copie de l'appel d'offres ou pour toutes autres questions, veuillez contacter :

Taya Madsen
Agente principale des achats et des contrats
Courriel : taya.madsen@wscc.nt.ca
Tél. : 867-920-3847

LA COMMISSION N'EST PAS TENUE D'ACCEPTER LA PROPOSITION LA PLUS BASSE OU TOUTE AUTRE PROPOSITION REÇUE.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail
www.wscc.nt.ca 1.800.661.0792 www.wscc.nu.ca 1.877.404.4407

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction
Programme de réparation domiciliaire
pour dix clients
PM 011172

Fourniture, livraison et construction
Programme de réparation domiciliaire
pour six clients
PM 011173

– Nahanni Butte, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir au Bureau de district du Nahendeh, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Édifice Nahendeh Kue, 2e étage, 9706, 100e Rue, C. P. 436, Fort Simpson NT X0E 0N0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE VENDREDI 11 FÉVRIER 2011.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du vendredi 14 janvier 2011.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Susie Hanna
Administratrice des contrats
Tél. : 867-695-7709
Fax : 867-695-2266

Renseignements techniques :
Taylor Speed
Conseiller technique
Tél. : 867-695-7706
Fax : 867-695-2266

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres. La SHTNO n'est pas tenue d'accepter l'offre la moins-disante ou toute offre reçue. Dans le cadre du présent appel d'offres, la notion d'entreprise locale s'applique à la collectivité de Nahanni Butte, aux TNO.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

---

Commission de vérité et de réconciliation du Canada

Prête à écouter et à soutenir

Des audiences partout dans le Nord et une permanence à Yellowknife : la Commission de vérité et de réconciliation du Canada se rapproche des survivants.

Maxence Jaillet

Ce sont 19 collectivités des trois territoires canadiens et du Nunavik qui accueilleront la tournée de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) chargée d'informer tous les Canadiens de ce qui s'est passé au cours des 150 années où des enfants ont fréquenté les pensionnats indiens établis au Canada. Du 15 mars au 27 mai 2011, des audiences organisées dans le Nord permettront à des survivants de ces pensionnats de livrer leur témoignage à la Commission. Le président de la CVR, le juge Murray Sinclair, rapporte qu'il était important pour sa Commission d'être présente là où résident les survivants et que cette tournée permettra à plusieurs qui ne peuvent pas se déplacer aux événements nationaux, comme celui qui se tiendra à Inuvik du 28 juin au 1er juillet prochain, d'être entendus.

« Un des trois commissaires sera présent lors de chacune des audiences que nous allons tenir. Parfois, dans des collectivités d'importance, nous siègerons tous les trois. Nous perdons des survivants tous les jours. Le temps presse, il est important d'aller le plus vite que possible à l'écoute du vécu particulier de tous ces survivants, mais également de ceux qui ont dû vivre avec ce fardeau par héritage », de dire Murray Sinclair.

Aux TNO, les autochtones pourront également bénéficier d'une permanence durant toute la durée du mandat de la CVR, c'est-à-dire jusqu'en 2014. Un bureau vient d'ouvrir ses portes au centre-ville de Yellowknife pour offrir information et soutien à tous les Canadiens.

Marie Wilson, l'une des trois commissaires de cette Commission, met en relief toute la dimension d'un témoignage. « S'il est important pour un survivant de pouvoir se confier ou s'exprimer sur ce qu'il a vécu, on ne devrait pas lui faire plus de dommages en le

Vérité
Suite en page 9

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T11-BDD-65
Fourniture, livraison et construction
Installation de pieux pour cinq duplex
2010-2011
PM 011170

– Aklavik, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district de Beaufort-Delta, 107, route Mackenzie, Bureau 103, C. P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 3 FÉVRIER 2011.

Les entrepreneurs et les personnes intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du mardi 11 janvier 2011.

Aucuns frais ne sont exigés pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les offres doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux : Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques : Neil Phillips
Directeur technique
Tél. : 867-777-7357

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

---

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T11-BDD-67
Fourniture, livraison et construction
Installation de fondations sur pieux
– immeuble de quatre logements
PM 011171

– Fort McPherson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district de Beaufort-Delta, 107, route Mackenzie, bureau 103, C. P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MARDI 1ER FÉVRIER 2011.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du jeudi 13 janvier 2011.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Gail McLaughlin
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Kate Smith
Conseillère technique
en architecture
Tél. : 867-777-7100

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

---

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Excavation, transport et empilement de tout-venant
CT101029

- Route de Dempster (N° 8), carrière de Frog Creek, km 126, km 90 et km 73,5, TNO -

Le ministère des Transports du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des offres auprès d'entrepreneurs qualifiés pour l'excavation, le chargement et le transport de tout-venant de la carrière de Frog Creek et l'empilement de 3 500 mètres cubes au kilomètre 73,5 (au sud de Peel River) et de 15 000 mètres cubes au kilomètre 90 (à Nuisance Grounds).

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports d'Inuvik ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 FÉVRIER 2011.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du 17 janvier 2011 aux endroits précités.

Renseignements généraux : Adam Binder
Tél. : 867-777-7307

Renseignements techniques : Arvind Vashishtha
Tél. : 867-777-7314

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

laissant sans soutien. C'est pour cela que nous sommes accompagnés de membres du personnel de Santé Canada afin d'offrir un soutien moral à ceux qui nous livrent leurs vérités. » Ce qui explique également pourquoi le nouveau bureau de Yellowknife sera ouvert aux consultations exclusivement sur rendez-vous. « Les survivants devront organiser leur séance pour qu'on puisse recueillir leur témoignage. Car un témoignage se termine lorsque la personne finit de parler. Il faut donc prévoir tout le temps nécessaire dans cette pièce sacrée installée dans nos locaux. »

Vérité

Suite de la page 8

Si la CVR a le mandat d'informer, elle a aussi le mandat d'inspirer tous les Canadiens à se réconcilier et à nouer de nouvelles relations qui se basent sur la compréhension et le respect mutuel. « Il faut ouvrir la compréhension des Canadiens non autochtones. Ils ont l'obligation d'intégrer ces années comme une partie très importante de leur histoire. C'est ça la réconciliation, et il faut qu'elle soit saine. »

Pour George Tuccaro, le commissaire des Territoires du Nord-Ouest qui était présent lors de l'ouverture officielle des locaux de Yellowknife, ce bureau est la réaffirmation que la CVR est sérieuse par rapport à la tâche qu'elle a à accomplir. « Ce bureau est un point de départ, il y en aura d'autres dans les autres territoires », avance celui qui a passé six ans de sa vie dans un pensionnat à Fort Resolution et qui dit que sa guérison est une épopée quotidienne.

Territoires du Nord-Ouest Commission des licences d'alcool

AVIS PUBLIC
AUDIENCE SUR LA CONFORMITÉ

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest tiendra une audience sur la conformité à Yellowknife, aux TNO, relativement à 953785 NWT Ltd., faisant affaire sous le nom de Sam's Monkey Tree Pub, licence nº 2010-A-25.

Yellowknife Inn
Salle Garnet
Le 25 janvier 2011
à 10 h

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.

Commission de vérité et réconciliation du Canada

APPEL DE LETTRES D'INTÉRÊT POSSIBILITÉS LIÉES À LA CONSIGNATION DE DÉCLARATIONS

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) accepte actuellement des candidatures en vue de pourvoir des postes d'agent contractuel/agente contractuelle appelé à effectuer la consignation de déclarations à Yellowknife (T.N.-O.) et dans ses environs. Les services fournis devront l'être sur demande et au besoin.

En tant qu'élément important du mandat de la CVR, la consignation de déclarations a pour but de consigner les témoignages des personnes directement concernées par le régime des pensionnats indiens.

Les candidats retenus sont des personnes compréhensives et assurées, en mesure de consigner des notes prises sur le terrain, d'utiliser du matériel d'enregistrement et de respecter les principes de la consignation de déclarations de la CVR.

Le présent document ne consiste pas en un appel d'offres et ne lie aucunement les parties en ce qui a trait à d'éventuels achats ou contrats futurs. L'exercice a pour but d'établir un répertoire de candidats qui répondent aux critères et qui seraient prêts à recevoir une formation complémentaire en vue de possibilités liées à la consignation de déclarations. Au cours de la première étape du processus, les personnes qui le veulent bien doivent chacune présenter une demande d'expression d'intérêt et de qualification; ces documents serviront à dresser une liste restreinte de candidats. Au cours de la deuxième étape, on pourrait demander aux candidats retenus de communiquer d'autres renseignements et d'indiquer leur disponibilité.

Les candidats doivent accepter les modalités contractuelles de la CVR.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné à la fois d'une description de vos qualités et d'une lettre de présentation décrivant vos compétences au regard des critères énoncés.

Échelle de traitement :
Le taux de rémunération est de 35 $ l'heure.

Pour consulter la version intégrale de l'avis, visitez le site Web de la CVR à trc.ca ou rendez-vous au bureau de Yellowknife, au 5114, 49e Rue.

La date limite pour poser sa candidature est le 31 janvier 2011, à 14 h (HNR). Veuillez noter que les réponses soumises en retard pourraient ne pas être prises en considération.

parcscanada.gc.ca

OCCASION D'EMPLOI
Agent(e), Engagement et partenariat
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)

Nous sommes à la recherche d'une personne compétente, passionnée et dynamique qui serait chargée de créer un réseau important de partenaires, d'intervenants et de bénévoles pour cultiver l'interaction entre les priorités et objectifs de Parcs Canada et la passion de ces personnes pour les parcs nationaux et lieux historiques nationaux de l'Arctique de l'Ouest. Vous devrez travailler, dans le contexte de deux ressorts territoriaux et de deux accords modernes de règlement de revendications foncières autochtones, pour appuyer les parcs nationaux Ivvavik, Aulavik et Tuktut Nogait, le site canadien des pingos, et le lieu historique national du Canada Saoyú et ʔehdacho.

En tant qu'agent d'engagement et de partenariat pour Parcs Canada dans l'Arctique de l'Ouest, vous devrez cerner les possibilités de partenariat et coordonner l'établissement de partenariats. Vous mobiliserez l'action d'intervenants dans vos différents secteurs d'activité de façon à créer des connexions solides entre les gens et les sites incroyables que nous gérons. Vous coordonnerez un programme de bénévolat qui donnera aux gens la possibilité de faire l'expérience des beautés naturelles spectaculaires et du riche patrimoine culturel de la région. Votre travail contribuera à renforcer la pertinence et la valeur des lieux gérés par Parcs Canada pour tous les Canadiens.

Vous devez avoir une très bonne compréhension des principes de la participation et de l'engagement du public et posséder une expérience du travail en la matière (notamment la coordination du bénévolat); et avoir la capacité d'identifier, d'évaluer et de développer les possibilités de mobilisation de nouveaux groupes et individus; la capacité d'évaluer et de gérer les risques; et un intérêt réel pour le travail en collaboration étroite, et dans un souci de productivité, avec les partenaires en cogestion de Parcs Canada, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux, intervenants et exploitants commerciaux.

Le poste est basé à Inuvik, la plus grande communauté canadienne au nord du cercle arctique. Plaque tournante de la région de l'Arctique de l'Ouest, Inuvik offre des occasions exceptionnelles de faire connaissance avec les cultures propres au nord canadien et avec des paysages naturels qui sont parmi les plus impressionnants du monde. La chaleur de ses habitants facilite grandement l'adaptation à cette petite ville moderne et active d'environ 3 500 habitants, accessible par la route et par une liaison aérienne quotidienne. Un bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle signifie que le titulaire de ce poste aura le temps de participer aux festivals et aux activités sportives et associatives, ou simplement d'explorer les innombrables lacs et rivières de la région, la forêt boréale et la toundra, la mer de Beaufort et les monts Richardson. Inuvik offre bon nombre de services, installations et activités que l'on trouve dans les communautés plus importantes du sud.

Date de clôture: Le mercredi 2 février 2011 à 23 h 59 HNP

Salaire: 55 496 $ à 59 796 $ par année, plus une généreuse indemnité de poste isolé *

*Indemnité annuelle maximale de poste isolé – Inuvik (en vigueur le 1 décembre 2010)	Personnelle	Employé avec personnes à charge
Indemnité de poste isolé	21 639 $	32 528 $
Indemnité de frais de déplacement en congé	5 265 $	5 265 $ par adulte 3 387 $ par enfant

Qui peut présenter une demande? Toute personne qui travaille ou réside au Canada.

Dans l'esprit de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, la préférence sera accordée aux bénéficiaires entièrement qualifiés de cette entente.

Pour consulter l'énoncé des critères de mérite, pour savoir comment postuler, et pour obtenir des renseignements sur ce poste, veuillez communiquer avec Carole Charlton au 867 777 8803, ou par courriel à l'adresse carole.charlton@pc.gc.ca.

This information is also available in English.

Parcs Canada Parks Canada

Canada

Conseiller en santé mentale et en toxicomanies

Deline, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 40,13 $ l'heure (soit environ 78 254 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 19 492 $.

Nº du concours : 8284 **Date limite :** 2 février 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Coordonnateur de clinique Services chirurgicaux

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8278 **Date limite :** 28 janvier 2011

Infirmière de clinique

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8281 **Date limite :** 21 janvier 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Petites annonces

Logement recherché
Personne seule, employée dans une école francophone recherche un logement : 31/2 ou studio, salle de bain et cuisine privées. 765-5664. Demandez Sylvie, après 17 h 30.

Emploi
(MOMS EARNING MORE) Travail à domicile, temps plein ou partiel
Aucune vente
Aucun inventaire
Aucun risque
Visitez www.Danie.momserningmore.com
Ou (780) 459-6483

Chambre à louer
Chambre meublée à louer à la semaine ou pour le mois de février et de mars. Cette chambre est située dans une grande maison près de la piscine, du sentier pédestre et non loin du centre-ville. Pour plus de détails, contactez Johanne au 669-6297 ou au 873-4307.

À vendre
Poêle, Laveuse sécheuse combinées et réfrigérateur usagés à vendre.
Appelez le 873-9570 pour plus d'information

Astrologie/horoscope
15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Services légaux
Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0
Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Curves
Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

Bénévoles recherchés
Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Pierre au 766-5172.

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

Gestionnaire des ressources humaines et des installations

Yellowknife, TNO
#N11/05 NT

Si vous êtes un professionnel des ressources humaines (RH) expérimenté et que la gestion des programmes de RH et des installations de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) avec une équipe dynamique vous intéresse, nous avons une occasion en or pour vous!

Relevant du vice-président des services à la clientèle et des services centraux, le gestionnaire des ressources humaines et des installations est chargé du développement, de la mise en œuvre et de la gestion de programmes et de stratégies qui auront pour but d'attirer des employés à la CSTIT, de les mobiliser et de leur offrir du perfectionnement professionnel. À la tête d'une équipe de RH de huit personnes, le gestionnaire aura la tâche stimulante de gérer les programmes et les services de ressources humaines comme le recrutement, la nomination du personnel, la formation et le perfectionnement, les relations de travail, la gestion du rendement, la planification de la relève et le développement du leadership, les soins de santé et le mieux-être, ainsi que les avantages sociaux. De plus, le gestionnaire est responsable de l'exploitation et de l'entretien des bureaux de la CSTIT, de l'application et du développement continus de son plan de sécurité et de la gestion de son plan de continuité des opérations et de son plan d'intervention d'urgence.

Le candidat idéal est titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe et possède au moins cinq années d'expérience progressive dans le domaine des ressources humaines, y compris au moins deux années d'expérience en supervision ou en gestion. Un titre de conseiller en ressources humaines agréé (CRHA) constitue un atout. Nous étudions les combinaisons de formation et d'expérience équivalentes en fonction de chaque cas.

Le traitement varie entre 50,34 $ et 58,59 $ l'heure (soit environ entre 98 163 $ et 114 250 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Date limite : **28 janvier 2011**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours **N11/05 NT**, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut
Section des ressources humaines
Center Square Tower, 5e étage
C. P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-669-4414 ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596 ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Si vous voulez en savoir davantage sur cette offre d'emploi ou sur les perspectives de carrière à la CSTIT, visitez notre site Web au www.wscc.nt.ca

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables. La CSTIT est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Notre mission : Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.

L'actualité en quelques clics : www.aquilon.nt.ca

Offre d'emploi

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) entité gouvernante et porte-parole de la communauté fransaskoise est à la recherche d'une **direction générale**.

La direction générale (DG) de l'ACF relève du comité exécutif et des députées et députés communautaires. Dans ce poste :

- vous supervisez les activités et dirigez la planification stratégique de l'organisme qui établit clairement les priorités de la communauté fransaskoise ;
- vous faites preuve d'une gestion financière et d'une gouvernance sages, dans ce rôle crucial et visible ;
- vous avez une connaissance pertinente des communautés en situation minoritaire et des partenaires et organismes du réseau de la francophonie canadienne ;
- vous avez une bonne compréhension du programme politique du gouvernement fédéral relatif aux langues officielles ;
- la maîtrise des deux langues officielles serait préférable pour ce poste.

Vous possédez un diplôme universitaire en administration ou en sciences sociales ou un minimum de 5 ans d'expérience ou une combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente pour le poste.
Le salaire pour ce poste est établi selon les qualifications, l'expérience et l'échelle salariale en vigueur. L'ACF dispose d'une gamme d'avantages sociaux compétitifs. Une entrée en fonction rapide est souhaitée.

Faites parvenir votre curriculum vitæ **au plus tard le 11 février 2011** à l'adresse ci-dessous en inscrivant : **Concours DG-ACF**
Comité de sélection
Attention : Paul Heppelle, président de l'ACF
2445 — 13e avenue, bureau 101
Regina, Saskatchewan S4P 0W1
Télécopieur : **306-781-7916**
Courriel : acf@sasktel.net
Site internet : www.fransaskois.sk.ca

Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes.
L'ACF vous avise que seules les personnes ayant été sélectionnées seront contactées.

Le Canadien de Montréal

L'infirmerie se remplit

Alain Bessette

19 janvier 2011 – Le Canadien a eu une semaine bien remplie depuis la dernière chronique. En quatre matchs, le club a remporté deux victoires (dont une en prolongation) et subi deux défaites (dont une en prolongation), amassant donc cinq points sur une possibilité de huit. Ce matin, le club se retrouve au sixième rang de la Conférence en raison de ce point acquis face à Buffalo.

Cette rencontre contre Buffalo pourrait cependant avoir de lourdes conséquences sur le reste de la saison. Durant le match, trois joueurs ont subi une blessure suffisamment grave pour ne pas pouvoir compléter le match. Il s'agit de Mike Cammalleri, Max Pacioretty et Jeff Halpern. On n'a pas encore eu de rapports médicaux sur ces joueurs et il semble que les deux derniers pourraient être en uniforme dès le prochain match. Par contre, il semble que Cammalerri sera absent pour un minimum de deux semaines.

La fin du match contre Buffalo a donc été très pénible. Il s'agissait d'un deuxième match en deux soirs et le club a dû jouer les deux dernières périodes avec un trio en moins. Le point arraché à Buffalo est donc très révélateur de l'étoffe de ce club.

Le seul point positif de ces blessures, c'est qu'aucun des joueurs n'est un défenseur. L'équipe serait dans un beau pétrin si un autre défenseur régulier tombait au combat.

Des fissures dans la carapace

Il y a un point un peu inquiétant qu'il faut soulever dans cette dernière semaine d'action. En deux occasions, on a pu constater un relâchement dans le jeu défensif du club. Contre Pittsburgh, le club a accordé cinq buts dont quatre en désavantage numérique, une des forces du club (quatre buts en huit avantages numériques pour Pittsburgh).

Quelques jours plus tard, contre Calgary, le Canadien s'est donné une avance confortable de quatre buts, avant de voir l'équipe adverse rebondir et compter quatre buts consécutifs pour porter le match en prolongation. Heureusement, un but opportun de P.K. Subban a tout de même permis au Canadien d'amasser deux points précieux malgré la fin catastrophique des dernières périodes.

C'est à se demander si la carapace défensive du club est en train de se fissurer. Il est difficile de répondre affirmativement à cette question en revoyant le match contre Buffalo bien que ces derniers ne soient pas des plus menaçants à l'attaque.

Cette crainte, je l'éprouve depuis que le club a perdu les services de Markov et de Gorges. L'impact de l'absence de Markov se voit dans les difficultés du club de marquer des buts. L'absence de Gorges se fait surtout sentir dans la prestation défensive du club, notamment en désavantage numérique.

On verra dans les prochains jours comment les joueurs réagiront à cette nouvelle dose d'adversité et quel jeune joueur sera rappelé de Hamilton.

COURRIER DU LECTEUR

aquilon@internorth.com

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Adjoint administratif

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Administration centrale des ressources humaines

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,95 $ l'heure (soit environ 54 503 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8275 **Date limite :** 24 janvier 2011

Adjoint administratif (réceptionniste)

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Services aux employés

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,95 $ l'heure (soit environ 54 503 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8274 **Date limite :** 24 janvier 2011

Coordonnateur de l'expansion des commissions scolaires et de la responsabilisation

Ministère de l'Éducation, **Yellowknife, TNO**
de la Culture et de la Formation
Fonctionnement des commissions scolaires

Poste à durée indéterminée

En date du 1er avril 2011, le traitement variera entre 49,42 $ et 59,00 $ l'heure (soit environ entre 96 369 $ et 115 050 $ par année), auquel s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8277 **Date limite :** 4 février 2011

Directeur général adjoint des élections

Assemblée législative **Yellowknife, TNO**
Administration centrale

Poste à durée déterminée d'un an

Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Le traitement initial est de 46,00 $ l'heure (soit environ 89 700 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8269 **Date limite :** 28 janvier 2011

Coordonnateur de la petite enfance et de la maternelle

Ministère de l'Éducation, **Yellowknife, TNO**
de la Culture et de la Formation
Services scolaires et à la petite enfance

Poste à durée indéterminée

En date du 1er avril 2011, le traitement variera entre 49,42 $ et 59,00 $ l'heure (soit environ entre 96 369 $ et 115 050 $ par année), auquel s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8279 **Date limite :** 4 février 2011

Analyste des systèmes de gestion financière

Ministère des Finances **Yellowknife, TNO**
Maintien du Système de comptabilité et de gestion (SAM)

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8280 **Date limite :** 21 janvier 2011

Coordonnateur de l'éducation physique, de la santé, du mieux-être et de la nutrition (de la maternelle à la 12e année)

Ministère de l'Éducation, **Yellowknife, TNO**
de la Culture et de la Formation
Services scolaires et à la petite enfance

Poste à durée déterminée jusqu'en août 2012

En date du 1er avril 2011, le traitement variera entre 49,42 $ et 59,00 $ l'heure (soit environ entre 96 369 $ et 115 050 $ par année), auquel s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8267 **Date limite :** 4 février 2011

Agent bilingue de délivrance des permis (anglais et français)

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Bureau de l'immatriculation
et des permis de conduire de la région du Slave Nord

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,95 $ l'heure (soit environ 54 503 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8268 **Date limite :** 21 janvier 2011

Agent de promotion

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Administration centrale
des ressources humaines

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8265 **Date limite :** 28 janvier 2011

Ingénieur en normes des structures

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Division de la voirie et des services maritimes

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 48,11 $ l'heure (soit environ 93 815 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 8252 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Aide au programme de soutien aux élèves

Conseil scolaire de division du Slave Sud Hay River, TNO
École secondaire Diamond Jenness

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2011

Le traitement initial est de 27,95 $ l'heure (soit environ 54 503 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 205 $.

Nº du concours : 8260 **Date limite :** 24 janvier 2011

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Spectacle

Des rois à Yellowknife

Entre célébration communautaire et spectacle de légende, l'Association franco-culturelle de Yellowknife puise dans l'imaginaire pour boucler la période des fêtes et entamer sa programmation 2011.

Maxence Jaillet

L'Épiphanie

Trois savants venus d'Orient, riches, mais errants, ont suivi la lumière. Cette lumière qui rejaillit après le solstice d'hiver. Avant le père Noël, c'étaient eux qui apportaient des offrandes quelques jours après la naissance d'un enfant qui fit des miracles… L'Épiphanie est une fête chrétienne qui a répandu, dans les familles, la tradition de partager une galette. Après Inuvik, elle vient s'imposer comme la fête qui regroupera la communauté francophone de Yellowknife afin de conclure ensemble la période des fêtes. « Le mois de décembre est rempli de partys de bureau, et beaucoup de gens prennent des vacances en dehors des Territoires. Cette fête de l'Épiphanie, c'est un peu pour que la communauté se réunisse maintenant que les gens sont moins occupés », explique Marie Coderre, la directrice de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY). « La fête des Rois c'est quelque chose que j'ai toujours fêté chez nous au Québec. C'est ancré dans la tradition de tirer les rois et je voulais reprendre le concept que j'avais implanté à Inuvik pendant mes deux dernières années là-bas. »

D'après l'organisatrice, cette fête des Rois sera une soirée familiale ou le rire et la bonne humeur seront de mise. Avec un repas de dinde aux atacas, un permis d'alcool et de la musique, les jeux et les surprises concoctés par l'AFCY ne pourront que renforcer l'idée d'une fête célébrant le plaisir d'être ensemble. Attention à celui et celle qui trouveront les deux fèves dissimulées dans les galettes de frangipane, ils seront certes respectés comme le couple royal d'un soir, mais pourraient bien également déclencher les esclaffements de leur cour.

Le samedi 22 janvier, à 19 h, dans l'édifice de la légion à Yellowknife. Enfant 15 $, membre 20 $, non-membre 25 $.

Gérald Laroche sait manier des harmonicas de toutes tailles.(Photo d'archives)

Le retour du Roi

Gérald Laroche revient aux Territoires du Nord-Ouest pour un unique concert dans la salle de spectacle du NACC, le Northern Arts and Cultural Center. S'il n'a pas été couronné roi de l'harmonica, ce Franco-Manitobain a certainement été comparé à toutes les légendes de la ruine-babine alors qu'il voyage habituellement avec une valise contenant des dizaines d'instruments. « J'ai bien hâte, confie l'artiste. J'étais en tournée aux TNO en mars 2008 où j'ai joué devant un mélange de foule et d'endroits différents avec des gens de tous les âges. Le concert du 27 sera un spectacle plus concentré, dans une salle où je vais moins m'inquiéter de m'adapter à l'audience que de faire mon spectacle. Je vais me concentrer à faire voyager le public, en fait, je vais les faire sortir de la salle! »

Celui qui crée des paysages sonores avec ses harmonicas, ses guimbardes, ses arcs à bouche indiens et un tambour de pied réadapté, maîtrise l'art de faire ressentir à son public les liens partagés avec le voyageur, le trappeur, le coureur des bois qui est en nous. « Tout vient de mes racines canadiennes-françaises, métisses, dans le Nord du Sud. C'est tout dans la musique, les rivières, les plaines, l'espace. Je pointe moins du doigt telle chose franco ou métisse, mais je décris les choses pour que les gens se retrouvent. Que ce soit dans la toundra ou les plaines, les sons, l'espace peuvent se ressembler. »

Pour Ben Nind, le directeur du NACC, la participation d'un artiste de ce statut au Northern Performers Festival 2011 amène plusieurs retombées. « Tout d'abord, c'est une formidable collaboration avec l'Association francophone. Deuxièmement, Gérald Laroche est un très bon performeur et il a un gros intérêt pour le Nord, sa culture et l'esprit communautaire. Finalement, c'est une chance pour nous de l'intégrer à notre programme de mentor pour le commerce, la création ou la production de nos artistes du Nord. »

Le jeudi 27 janvier, à 20 h, au NACC. La première partie sera assurée par Brendan Callas de Yellowknife. 15 $ ou 25 $ pour les trois jours du festival.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 129

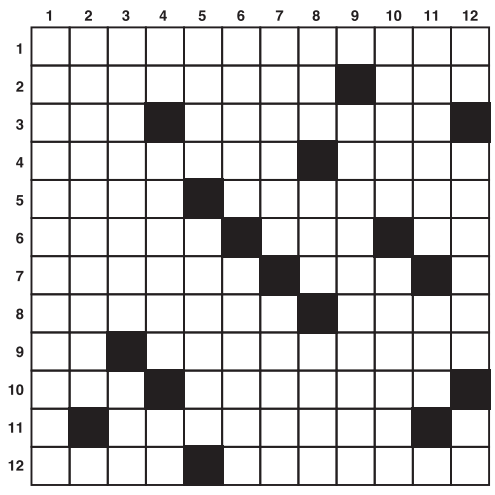

HORIZONTALEMENT

1- Débauchant (se).
2- Saillie. – Maladie cryptogamique des plantes.
3- Te portes. – Port du Luxembourg.
4- Ce qui fait qu'un individu est lui-même et non un autre. – Ce qui est à la base.
5- Pronom indéfini. – Lancer, proférer.
6- Chipie. – Recueil de bons mots. – Personnel.
7- Opéra en 3 actes de Rossini. – Rivière d'Alsace.
8- Ville de la Perse ancienne. – Langage enfantin.
9- Gamme. – Inefficaces.
10- Commune de Belgique. – Pourvus de crochets.
11- Évertuer (s').
12- Ville d'Italie. – Le nez.

VERTICALEMENT

1- Fantaisie débridée.
2- Amaigrissement extrême.
3- Organes quelconques. – Unité monétaire.
4- Personnel. – Sujet à. – Gamme.
5- Prénom masculin. – Drap de laine.
6- Arbrisseau grimpant des forêts tropicales. – Grosse montre de gousset de forme bombée.
7- Teindra en une couleur brun rouge clair. – Conféra un caractère sacré à.
8- Brutalement. – Étoffe d'une seule couleur. – Habitudes inconscientes.
9- Arrêtée du fait de l'absence du vent.
10- Décision rendue par une juridiction supérieure. – Sortira du lit.
11- Possessif. – Possessif.
12- Doublée. – Arbres des forêts tempérées. – Neuf.

RÉPONSE DU NO 128

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	U	R	I	E	R	S	A	U	C	E
2	A	R	R	O	I	■	E	U	S	S	E	S
3	U	R	E	S	■	C	L	A	C	■	R	S
4	R	A	T	E	R	A	I	■	I	N	S	U
5	L	I	N	E	L	E	G	A	N	T	E	■
6	E	G	R	E	N	E	■	O	E	U	V	E
7	R	E	L	I	T	E	R	A	L	■	R	I
8	S	E	T	■	G	O	M	E	N	O	L	E
9	T	■	E	C	O	T	E	■	A	N	G	S
10	I	M	■	O	C	T	R	O	I	E	N	T
11	N	E	G	R	I	E	R	■	V	■	I	E
12	S	C	I	E	■	I	B	E	R	E	S	■

Horoscope

SEMAINE DU 23 AU 29 JANVIER 2011

Bélier

BÉLIER
Vous avez de grands espoirs en ce qui a trait à votre vie familiale. La planète Jupiter fait que vous aimez beaucoup donner aux autres. Vous êtes vraiment généreux et cela a de très bonnes répercussions.

Taureau

TAUREAU
Vous avez présentement à réagir face à des choses qui arrivent dans votre entourage. Il faut que les gens comprennent clairement que vous ne vous engagez pas dans n'importe quoi. Voilà une semaine excellente pour vous détendre.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous avez besoin de voir les choses avec beaucoup de réalisme, surtout en ce qui concerne les questions d'argent. La planète Saturne fait que vous ne voulez d'aucune façon vous illusionner et encore moins vous laisser raconter n'importe quoi.

Cancer

CANCER
Vous devez faire face à plusieurs choses en même temps. La planète Mars vous donne l'énergie morale qui vous sera nécessaire pour le faire. Vous serez surpris de vos réactions car elles seront très franches mais pacifiques.

Lion

LION
Vous aimez profondément votre famille. Vous avez le goût d'aller vers des situations où tout ce que vous ferez sera très apprécié. Vous êtes dans un moment crucial de votre existence.

Vierge

VIERGE
Vous savez agir avec une grande autonomie morale. Vous aimez ressentir à quel point vous pouvez être respecté. Vous ne voulez pas que l'on vous impose quoi que ce soit et vous avez raison.

Balance

BALANCE
Vous ne comprenez pas pourquoi certaines personnes insistent sur des sujets pour lesquels vous avez déjà été très clair, en leur disant que cela ne vous intéressait pas. Vous aurez peut-être à le répéter encore.

Scorpion

SCORPION
Soyez très vigilant sur le plan financier. Le Nœud Sud (nœud descendant de la Lune) vous apporte énormément de réflexions concernant votre argent. Cela est à prendre au sérieux.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous vivez une période qui vous rend très fier de vous. Vous savez ce qui peut vous donner beaucoup d'entrain. Votre alimentation est capitale dans votre vie et vous le comprendrez de plus en plus.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous vous interrogez sur plusieurs choses. Cependant, il ne faut pas que cela vous soit néfaste. Vous avez vraiment besoin de vous reposer et de vivre dans une atmosphère de paix.

Verseau

VERSEAU
Vous êtes capable de tout faire d'une manière très personnelle. Vous avez un grand sens de la débrouillardise. Cela vous apporte une capacité de pouvoir être utile dans tout.

Poissons

POISSONS
Vous êtes sur le point d'agir avec beaucoup d'équité. Cela vous apporte une grande paix intérieure. Vous tenez vraiment à être honnête envers les autres, et votre entourage l'apprécie vraiment.